

Table régionale de gestion intégrée des ressources et du territoire public de l'Outaouais

Compte rendu

Date : 30 janvier 2020
 Heure : 9 h 00 à 14 h 40
 Endroit : MRC de Papineau, Papineauville

Membres :

Nom	Groupe sectoriel	Organisme	Présent	Absent
Stéphane Taillon, ing.f.	Groupe matière ligneuse	Louisiana-Pacifique	X	
Dominik Chartier, ing.f.	Groupe matière ligneuse	Produits Forestiers Résolu	X	
Christian Picard, ing.f.	Groupe matière ligneuse	Commonwealth Plywood		X
Charles St-Julien	Groupe matière ligneuse	Lauzon Ressources forestières	X	
François Poirier	Groupe Faune	Territoire de chasse et pêche Poirier	X	
Abigaël Guénette	Groupe Faune	ZECO		X
Frédéric Lussier, ing.f.	Groupe Faune	Réserve faunique La Vérendrye	X	
Pierre Rollin	Groupe Faune	Fédécp-07	X	
Robin Dufresne	Groupe autres utilisateurs avec droits	Travailleur forestier	X	
Jacques David	Groupe autres utilisateurs avec droits	RLTP	X	
Alain Lacoste	Groupe autres utilisateurs avec droits	Citoyen	X	
Jacques Chaîné	Groupe autres utilisateurs avec droits	FQCQ	X	
François Saumure	Groupe autres utilisateurs avec droits	Clubs de motoneige de l'Outaouais	X	
Geneviève Le Blanc	Groupe nature	SNAP Outaouais	X	
Gérard Desjardins	Groupe nature	Club des ornithologues de l'Outaouais	X	
Deborah Powell	Groupe nature	Pontiac Environmental Protection	X	
Nathalie Magnan	Groupe nature	Conseil régional de environnement et du développement durable de l'Outaouais	X (pm)	
Régent Dugas	Groupe territoire	MRC de Pontiac	X	
Dominic Lauzon, ing.f.	Groupe territoire	MRC de La Vallée-de-la-Gatineau	X	
Vacant	Groupe territoire	MRC des Collines-de-l'Outaouais		
Jean-François Larrivée, ing.f.	Groupe territoire	MRC de Papineau	X	
Vacant	Groupe territoire	MRC de La Vallée-de-l'Or		
Vacant	Groupe Premières Nations	Communauté Anicinape de Kitcisakik		
Vacant	Groupe Premières Nations	Algonquins of Barriere Lake		
Vacant	Groupe Premières Nations	Conseil de la Nation Anishnabe de Lac Simon		
Vacant	Groupe Premières Nations	Wolf Lake		
Vacant	Groupe Premières Nations	Kitigan Zibi Anishinabeg		

Compte rendu de la rencontre du 30 janvier 2020 - Table régionale de gestion intégrée des ressources et du territoire de l'Outaouais

Préparé par : Raymond Barrette, ing.f., le 18 février 2020

Adopté le 11 juin 2020

Remplaçants :

Nom	Groupe sectoriel	Organisme	Présent
André Fortin	Matière ligneuse	Commonwealth Plywood	X
Benoit Delage	Groupe nature	Conseil régional de environnement et du développement durable de l'Outaouais	X (am)

Personnes ressources:

Nom	Organisme	Présent
Cathy Labrie	MFFP	X
France Talbot	MFFP	X
Vanessa Joanisse	Stagiaire MFFP	X
Annie Montpetit	Chargée de projet MRC de Pontiac	X
Charles Blais	Collectif Bois	X (11h30 à 13h00)
Raymond Barrette, ing.f.	MRC Pontiac	X

Autres participants :

Nom	Organisme	Présent
Marcel Larocque	Regroupement des locataires de terres publiques	X
Pat Gravelle	Association des clubs quads de la région de l'Outaouais	X
Dominique Bien-Aimé	Stagiaire CREDDO	X (pm)
Jonathan Pierre	Étudiant MGDEF	X

Ordre du jour

1. Ouverture de la rencontre
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du compte-rendu de la rencontre du 14 novembre 2019
4. Suivi de la rencontre du 14 novembre 2019
 - a) Fermeture temporaire de l'usine de Fortress à Thurso
 - b) Perturbation de la période de chasse à l'original dans la Réserve faunique La Vérendrye
 - c) Calendrier des chantiers - Modalités d'enregistrement des activités
 - d) Coordination des réseaux de points de rencontres pour les secours en forêt
 - e) Étudiant stagiaire
 - f) Entente d'harmonisation du calendrier des opérations
 - g) Suivi des actions

Compte rendu de la rencontre du 30 janvier 2020 - Table régionale de gestion intégrée des ressources et du territoire de l'Outaouais

Préparé par : Raymond Barrette, ing.f., le 18 février 2020

Adopté le 11 juin 2020

5. Nouvelles
 6. Nomination des représentants Citoyen et Organismes dédiés à la conservation et à la protection de l'environnement
 7. Consultation publique sur le PAFIO en cours jusqu'au 7 février 2020
 8. Rapport de suivi de consultation publique sur le PAFIO tenue du 18 février au 15 mars 2019
 9. Présentation du Collectif Bois sur les produits du bois
 10. Présentation du projet *Amélioration de l'acceptabilité sociale de l'aménagement forestier au Québec par le développement de la démarche participative des TGIRT*
 11. Résumé des comités de travail
 - a) Connectivité à l'échelle des paysages
 - b) Sous-comité sur la stratégie de production de bois
 12. Résumé de la rencontre de présentation de 5 projets de Refuges biologiques dans l'UA 073-52
 13. Projet PADF
 - a) Budget 2019-2020 dédié aux projets PADF
 - b) Localisation, caractérisation et protection des frayères à doré jaune sur 7 lacs stratégiques de la réserve faunique de La Vérendrye, secteur Outaouais et de la ZEC Pontiac (Volet 2020)
 14. Divers
 - a) Départ à la retraite de M. Régent Dugas
 15. Levée de la rencontre
-

1. Ouverture de la rencontre

Le président, M. Dugas, souhaite la bienvenue à tous les participants. Il leur demande de se présenter après l'adoption de l'ordre du jour.

2. Adoption de l'ordre du jour

TRGIRTO 202001-1

Sur proposition de M. Pierre Rollin, secondée de M. Alain Lacoste, l'ordre du jour est adopté en ajoutant les points 4 g) *Suivi des actions* et 13 a) *Budget 2019-2020 dédié aux projets PADF*.

Les participants se présentent. Mme Vanessa Joanisse est stagiaire à la maîtrise en gestion durable des écosystèmes forestiers (MGDEF) au MFFP. Mme Annie Montpetit est chargée de projet récemment engagée par la MRC de Pontiac pour la réalisation du projet *Amélioration de l'acceptabilité sociale de l'aménagement forestier au Québec par le développement de la démarche participative des TGIRT*. Mme Montpetit est doctorante à l'UQO en Sciences sociales. Son sujet de doctorat porte sur la gouvernance en lien avec les changements climatiques. M. Marcel Larocque est le remplaçant nommé par le Regroupement des locataires de terres publiques. Il est présent à titre d'observateur. M. Pat Gravelle est le remplaçant de la Fédération québécoise des clubs quad. Il est aussi présent à titre d'observateur. M. Jonathan Pierre est étudiant à la MGDEF présent comme observateur.

3. Adoption du compte-rendu de la rencontre du 14 novembre 2019

TRGIRTO 202001-2

Compte rendu de la rencontre du 30 janvier 2020 - Table régionale de gestion intégrée des ressources et du territoire de l'Outaouais

Préparé par : Raymond Barrette, ing.f., le 18 février 2020

Adopté le 11 juin 2020

Sur proposition de M. Pierre Rollin, secondée de M. Gérard Desjardins, le compte rendu de la rencontre de la TRGIRTO du 14 novembre 2019 tenue au Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais de Gatineau est adopté tel que libellé.

4. Suivi de la rencontre du 14 novembre 2019

a) Fermeture temporaire de l'usine de Fortress à Thurso

Le coordonnateur résume la réponse du directeur général de la direction du sud-ouest du MFFP, M. Martin Gingras, à la lettre du président concernant la fermeture de l'usine de Fortress à Thurso. (la lettre de M. Martin datée du 3 décembre 2019 a été envoyée aux partenaires de la TRGIRTO)

Mme Talbot apporte quelques précisions sur les mesures qui ont été prises par le MFFP. Le gouvernement discute présentement de la possibilité d'adopter un nouveau décret pour la saison 2020-2021 qui permettrait de compenser financièrement les frais additionnels engendrés par le déplacement d'un volume de bois à pâte de 150 000 m³ vers l'usine de Domtar à Windsor. Une cellule de crise composé, entre autres de représentants du gouvernement et de l'industrie, a été mise sur pied afin notamment de dresser le portrait du modèle d'affaires de l'usine de Fortress et d'en examiner un nouveau.

M. St-Julien précise qu'une première rencontre du comité de travail s'est tenue le 7 janvier dernier avec des représentants de l'Outaouais et des Laurentides mais pas de Lanaudière. La région de Lanaudière ne livrait pas de bois à l'usine de Thurso, ce qui explique qu'aucun représentant de cette région ne siège à ce comité. Le décret 2019-2020 pour le soutien financier gouvernemental ne couvre pas les 120 000 m³ de bois à pâte qui sont en inventaire dans la cour de l'usine de Lauzon. Ces bois devaient être livrés à Fortress.

M. Desjardins demande si la fermeture de l'usine de Fortress est définitive? L'usine de Fortress s'est placée sous la protection de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité. Mme Talbot indique que le gouvernement a fourni une aide financière à Fortress afin de l'aider à trouver de nouveaux investisseurs. Des investisseurs se sont montrés intéressés mais ils attendent les résultats des travaux des comités car ils jugent que le coût de la fibre est trop élevé pour l'instant. Le comité de travail a d'ailleurs pour mandat de baisser le coût du bois. Le coût du bois serait plus élevé dans l'Outaouais par rapport aux autres régions au Québec vu la diversité des forêts et la mixité des essences forestières.

M. Poirier se demande pourquoi les usines restent ouvertes aux États-Unis tandis que le coût du bois y serait plus élevé? M. Taillon affirme que de toutes les usines de Louisiana Pacific dans le monde, celle de Bois Franc a les coûts de bois les plus élevés.

Les élus sont impliqués dans les discussions. Un comité de direction, un comité de liaison et un comité de travail ont été mis en place. L'objectif de ce dernier comité est de trouver des solutions concrètes applicables sur le terrain.

M. Chartier indique que toutes les usines subissent les impacts de cette fermeture pas seulement les usines de sciage feuillu.

b) Perturbation de la période de chasse à l'orignal dans la Réserve faunique La Vérendrye

M. Martin Gingras a répondu à la lettre du président concernant la perturbation de la période de chasse à l'orignal dans la Réserve faunique La Vérendrye (RFLV). M. Barrette résume sa réponse.

M. Lussier rapporte qu'une cellule de crise a été mise sur pied. L'inventaire de la population d'orignal est présentement en cours impliquant cinq hélicoptères. Un membre de la Nation algonquaine est à bord de chacun des hélicoptères. La communauté du Lac Barrière a refusé la méthodologie appliquée pour cet inventaire. Elle n'y participe pas. Le ministère a demandé à la RFLV d'attendre de connaître les résultats de l'inventaire avant de mettre en vente ses secteurs de chasse à l'orignal pour la saison 2020. La RFLV a plutôt décidé de réduire le nombre de groupes de chasseurs à 175 comparativement à 250 afin de diminuer la pression de chasse. Elle a procédé au tirage au sort comme prévu en même temps que les autres réserves fauniques.

La population était d'environ 3 orignaux pour 10 km². M. Lussier pense qu'elle devrait être la même après cet inventaire. Pour s'assurer de maintenir un rendement soutenu pour une population totale d'environ 40 000 orignaux, il ne faut pas dépasser 15 % de prélèvement, soit 600 orignaux récoltés. À la RFLV, on en dénombre environ 100 par année.

Un comité sera mis sur pied pour assurer la sécurité durant la prochaine période de chasse dans la RFLV.

c) Calendrier des chantiers - Modalités d'enregistrement des activités

Actuellement, les responsables des interventions forestières doivent inscrire dans le calendrier des chantiers du site Internet de la TRGIRTO leurs activités le lundi de la semaine courante à midi au plus tard. La recherche d'une solution pour répondre à la demande des BGA afin de leur permettre d'inscrire de nouvelles activités durant la semaine courante ou d'en retirer certaines est en cours.

d) Coordination des réseaux de points de rencontres pour les secours en forêt

M. Dugas informe les participants que le projet de la MRC de Pontiac, financé par le ministère de la Sécurité publique, visant à établir des points de rencontres standardisés pour les secours hors route est terminé. Tous les panneaux de points de rencontre ont été installés sur le terrain. Il reste à finaliser l'installation des panneaux explicatifs placés aux entrées des chemins principaux. Une campagne de publicité sera mise en branle au printemps afin de faire connaître ce réseau de points de rencontres à toute la population. La carte interactive de la MRC de Pontiac accessible sur son site Internet permet de situer chacun de ces points. Les intervenants associés au système d'urgence 911 sont au courant du réseau de points de rencontres déployé par la MRC de Pontiac.

M. Chartier a pris connaissance du réseau de points. Il a constaté qu'il couvre bien tout le territoire de la MRC et qu'il répond aux besoins de Produits forestiers Résolu. Il vérifiera la couverture du réseau qui sera implanté dans la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau. M. Dugas mentionne qu'il serait possible d'ajouter de nouveaux points de rencontre si nécessaire. Il offre de passer par la MRC de Pontiac pour s'assurer de conserver les mêmes standards pour leur établissement. M. Julien Gagnon qui est responsable du développement du réseau pour la MRC de Pontiac pourrait faire le lien avec les autres MRC de l'Outaouais pour coordonner les demandes d'ajout de points de rencontre.

M. Saumure mentionne qu'on trouve des panneaux identifiant les points de rencontres à toutes les sorties de sentiers de motoneige en Outaouais.

M. David suggère d'informer les détenteurs de bail de villégiature du déploiement du réseau de points de rencontres via le prochain compte de taxe.

e) Étudiant stagiaire

L'étudiante à la MGDEF qui s'était montrée intéressée par le projet de stage de la TRGIRTO, s'est désistée. Tous les étudiants de cette discipline ont trouvé un stage ailleurs.

f) Entente d'harmonisation du calendrier des opérations

M. Barrette informe les participants que les promoteurs de proposition concernant les UA 073-52 et 074-51 se réuniront le 4 février afin d'établir une proposition qui sera soumise au comité sur l'entente d'harmonisation du calendrier des opérations.

g) Suivi des actions

M. Barrette parcourt les différentes actions découlant de la rencontre du 14 novembre 2019.

5. Nouvelles

Aucune nouvelle.

6. Nomination des représentants Citoyen et Organismes dédiés à la conservation et à la protection de l'environnement

Le coordonnateur renseigne les participants sur les résultats des appels de candidatures pour choisir trois des quatre partenaires du groupe Nature et le représentant des Citoyens pour les trois prochaines années. Le comité de sélection a recommandé à la Conférence des préfets de l'Outaouais (CPO) de nommer la Société de la nature et des parcs du Canada – Section Vallée de l'Outaouais, le Club des ornithologues de l'Outaouais et le Pontiac Environnemental Protection comme partenaires du groupe Nature. M. Alain Lacoste a été recommandé comme représentant des Citoyens. Le CPO a adopté une résolution le 25 novembre 2019 confirmant ces nominations.

Les personnes suivantes ont été nommées pour le groupe Nature :

- M. Gérard Desjardins du Club des ornithologues de l'Outaouais, représentant, et M. Maurice Thibodeau, remplaçant;
- Mme Deborah Powell de Protection environnementale du Pontiac, représentante, et Mme Paula Armstrong, remplaçante;
- Mme Geneviève Le Blanc de la Société pour la nature et les parcs, section Vallée de l'Outaouais, représentante, et M. John McDonnell, remplaçant.

Le mandat du représentant des Citoyens et des trois partenaires représentant du groupe Nature se terminera le 31 décembre 2022.

7. Consultation publique sur le PAFIO en cours jusqu'au 7 février 2020

Une consultation publique sur les activités forestières en Outaouais est en cours depuis le 13 janvier jusqu'au 7 février. La population est donc invitée à exprimer ses préoccupations concernant les nouvelles activités forestières qui ont été ajoutées au plan d'aménagement forestier intégré opérationnels (PAFIO) 2018-2023 pour les unités de gestion de l'Outaouais.

La carte interactive sur le site du MFFP présente les secteurs d'intervention potentiel (SIP) en consultation. Il est possible de formuler des commentaires directement dans la carte et de

copier les informations inscrites dans un commentaire visant un SIP pour les utiliser pour un autre SIP. M. Barrette montre comment procéder pour ce faire. Une vidéo disponible sur le site de la carte explique les étapes à suivre pour copier un commentaire.

8. Rapport de suivi de consultation publique sur le PAFIO tenue du 18 février au 15 mars 2019

Mme Labrie présente le rapport de suivi de la consultation publique sur le PAFIO qui s'est tenue du 18 février au 15 mars 2019. Avant de préciser les préoccupations qui ont été recueillies, elle explique quel est le cheminement des commentaires reçus.

Voici en vrac les questions, les réponses et les commentaires qui ont été adressés à Mme Labrie :

- Est-ce qu'il y a un % de superficie maximal de SIP qui peut être planifié sur les territoires fauniques structurés (TFS)? Rép. Il n'y a pas de directive particulière du ministère à cet effet.
- En moyenne environ 50 % d'un SIP est prescrit en secteur d'intervention (SI). Les SIP couvrent de grandes superficies mais ce n'est qu'une partie qui sera prescrite et récoltée.
- Combien de temps faut-il attendre avant de pouvoir revenir couper les superficies de forêt laissées intactes? Pour les coupes en mosaïques (CMO) et les coupes avec protection de la régénération et des sols (CPRS), il faut attendre que la régénération des superficies traitées aient atteint 3 m de hauteur.
- Le ministère examine la possibilité que les émetteurs de commentaires soient informés de leur traitement lorsqu'un SIP deviendrait un SI prescrit.
- Le délai, qui s'étire parfois au-delà d'une année pour connaître comment un commentaire sera traité suite à une consultation publique, est trop long. La transmission de l'accusé de réception est rapide mais n'indique pas ce qui sera décidé ni quand ce le sera.
- Comme on ne peut prévoir quand un émetteur de commentaire serait contacté par un planificateur du ministère pour éventuellement convenir d'une mesure d'harmonisation, l'accusé de réception devrait indiquer le nom et le numéro de téléphone d'une personne qui pourrait être contactée au MFFP.
- Dû à la fermeture de l'usine de Fortress, il faudra modifier la stratégie d'aménagement forestier. Il sera donc nécessaire de faire une consultation pour les nouveaux SIP qui seront possiblement ajoutés.
- Le personnel du ministère est sollicité pour répondre aux questions du public. Ce sont souvent les mêmes personnes qui travaillent actuellement sur la cellule de crise.

ACTION : Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO le document de présentation de Mme Labrie (R. Barrette)

9. Présentation du Collectif Bois sur les produits du bois

M. Charles Blais, directeur du Collectif Bois, un regroupement d'entreprises de la transformation du bois dans l'Outaouais qui mise sur le bois comme le meilleur matériau qui soit, a été invité à présenter aux partenaires de la TRGIRTO dix bonnes raisons d'utiliser le bois.

Compte rendu de la rencontre du 30 janvier 2020 - Table régionale de gestion intégrée des ressources et du territoire de l'Outaouais

Préparé par : Raymond Barrette, ing.f., le 18 février 2020

Adopté le 11 juin 2020

ACTION : Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO le document de présentation de M. Blais (R. Barrette)

10. Présentation du projet *Amélioration de l'acceptabilité sociale de l'aménagement forestier au Québec par le développement de la démarche participative des TGIRT*

La MRC de Pontiac a obtenu un financement du MFFP via le volet Activités à caractère Suprarégional du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) pour la réalisation du projet Amélioration de l'acceptabilité sociale de l'aménagement forestier au Québec par le développement de la démarche participative des TGIRT. À la suite d'un appel de candidature, les services de Mme Montpetit ont été retenus par la MRC de Pontiac à titre de chargée de projet pour la mise en oeuvre de ce projet.

Son objectif est d'augmenter l'efficacité des travaux des TGIRT ce qui devrait contribuer d'une certaine manière à améliorer l'acceptabilité sociale de l'aménagement forestier au Québec. Les régions de l'Outaouais, de Lanaudière et des Laurentides sont ciblées comme régions pilotes. La chargée de projet explique, que lors d'une première étape, les partenaires des quatre tables GIRT de ces régions seront invités à répondre à un questionnaire pour identifier les problématiques liées au fonctionnement et à la démarche participative de leur TGIRT. La deuxième phase du projet consistera à chercher et à analyser des pistes de solutions ainsi qu'à développer un modèle de projet d'expérimentation des solutions retenues. Les travaux se termineront le 31 mars 2021.

Mme Montpetit prévoit envoyer un sondage à tous les membres des TGIRT vers la fin du mois de mars. Le sondage ne contiendrait pas des choix de réponses à partir desquelles on pourrait obtenir des statistiques pour quantifier la satisfaction des participants par rapport à des thèmes donnés. On cherchera plutôt à ce que les répondants expliquent et développent leur opinion. Quelques répondants seraient contactés par la suite dans le but d'approfondir certains éléments. Mme Montpetit demande aux participants quelle serait selon eux la meilleure façon de recueillir leurs préoccupations concernant le fonctionnement et la démarche participative des TGIRT?

Voici les commentaires recueillis en vrac :

- Est-il réaliste que les membres des TGIRT répondent à ce type de sondage?
- Les résultats des consultations publiques sur les Plans d'aménagement forestier intégré (PAFI) sont peu satisfaisants.
- Il faudrait faire en sorte que les commentaires obtenus soient accessibles au public.
- C'est une bonne idée de questionner les membres de la TRGIRTO. Il faudrait offrir des suggestions de solutions.
- Je suis ouvert à être contacté personnellement.
- On devrait envisager l'option de tenir des rencontres avec des groupes de personnes. Il serait plus facile de creuser certains aspects abordés, un commentaire émis par un participant permettrait d'approfondir une idée.
- Des rencontres pourraient se tenir par groupe sectoriel.

- Serait-il possible de recueillir des commentaires en dehors des TGIRT?
- Ça vaut la peine de vérifier si notre façon de faire est efficace et si cela nous permet d'atteindre nos objectifs.
- Il faudrait vérifier dans quelle mesure les représentants peuvent assumer leur rôle de communiquer et de partager les informations.
- Une première analyse des réponses du sondage permettrait d'identifier les problématiques. En un deuxième temps, les gens devraient être invités en groupe pour les approfondir.
- L'option de répondre par des entrevues téléphoniques devrait aussi être envisagée.
- Le sondage devrait être mis sur le site de la TRGIRTO afin que le public en général puisse y répondre. On pourrait en profiter pour demander à ceux qui y répondent ce qui les intéresse sur le site Internet.
- Chaque partenaire pourrait identifier des personnes pour participer au sondage.
- Les organismes qui ont manifesté un intérêt à participer aux travaux de la TRGIRTO, mais qui ne sont pas des partenaires, devraient être invités à participer au sondage. Ils pourraient éventuellement exprimer leur insatisfaction à ne pas siéger à la table.
- On devrait aussi inviter les personnes qui ont participé aux rencontres de la TRGIRTO à titre d'observateur.

ACTION : Transmettre aux partenaires de la TRGIRTO le document de présentation de Mme Annie Montpetit (R. Barrette)

11. Résumé des comités de travail

a) Connectivité à l'échelle des paysages

Une rencontre du comité sur la connectivité à l'échelle de paysages a eu lieu le 20 novembre. Mme Marie-Ève Roy, consultante et chargée de cours à l'ISFORT, a présenté à l'invitation du comité le projet de création d'une cartographie de la connectivité dans la MRC de Papineau. Mme Roy a insisté sur l'importance de bien définir la problématique que l'on voulait résoudre avant de s'engager dans une démarche qui impliquait la notion de connectivité des paysages.

L'UQO et l'ISFORT n'ont pas de professionnels de recherche pouvant réaliser une étude sur la connectivité en forêt publique. Mme Roy a indiqué qu'un étudiant pourrait faire de la connectivité son sujet de maîtrise. Les résultats de ses recherches ne pourront cependant être obtenus avant quelques années.

Le compte rendu de la rencontre de ce comité a été envoyé aux partenaires de la TRGIRTO.

Après avoir fait un bref survol de la rencontre de ce comité, le coordonnateur demande aux participants s'ils ont des questions. Mme Le Blanc intervient pour dire qu'il y a plusieurs mesures de protection sur le territoire. Elle mentionne qu'il est pertinent de se demander si ces mesures permettent une bonne connectivité. Une des préoccupations de Mme Le Blanc est de s'assurer que les mesures de protection et la production ligneuse soient optimisées. Il y a plusieurs projets dans différents ministères qui touchent la connectivité. Mme Le Blanc est

en contact avec un responsable au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Il y aurait un projet en développement visant les Basses-terres du St-Laurent. À titre de promoteur d'une proposition concernant la connectivité à l'échelle des paysages, Mme Le Blanc pense qu'il faut attendre d'obtenir les résultats de ces projets avant de poursuivre la réflexion à la TRGIRTO.

b) Sous-comité sur la stratégie de production de bois

Une deuxième rencontre du sous-comité sur la stratégie de production du bois s'est tenue le 20 novembre. M. Barrette fait un court résumé du compte rendu qui a été envoyé aux partenaires de la TRGIRTO.

Un représentant du bureau du Forestier en chef sera invité à participer à la prochaine rencontre du sous-comité. Les sujets suivants ont été abordés :

- La gestion de la hausse du volume de sapin;
- Les préoccupations relatives aux peupliers;
- La réalité opérationnelle liée à la mécanisation;
- Les autres contraintes pouvant être prises en compte à l'échelle tactique;
- La prise en compte de la structure industrielle dans l'élaboration de la stratégie;
- L'écart entre le budget consacré aux travaux sylvicoles, estimé dans les calculs de possibilité forestière, et le budget réel.

12. Résumé de la rencontre de présentation de 5 projets de Refuges biologiques dans l'UA 073-52

À la suite d'une invitation du MFFP à commenter le projet d'établissement de 5 refuges biologiques (RB) dans l'UA 072-51, une rencontre a eu lieu le 17 décembre. Les partenaires de la TRGIRTO ont eu jusqu'au 15 janvier pour émettre des commentaires dans le contexte de cette consultation dirigée. M. Guillaume Godbout, le biologiste responsable du dossier des aires protégées au MFFP du ministère, a expliqué le processus qui a mené à l'identification de ces RB. Il a décrit chacun des RB.

Les RB sont éligibles à être inscrits au registre des aires protégées. La responsabilité du registre des aires protégées relève du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. L'objectif principal des RB est de protéger des forêts mûres et surannées en forêt publique. Une cible de 2 % de la superficie productive a été fixée dans chacune des UA. Le projet des 5 RB a été développé car le ministère a constaté un manque dans l'UA 072-51.

Aucune activité d'aménagement forestier telle que décrite dans la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier n'est permise à l'intérieur d'un RB. Il ne peut donc pas y avoir de coupe d'arbres, de construction de nouveaux chemins multiusages (il peut y avoir maintien de chemin sous certaines conditions), d'acériculture ou de récolte de produits forestiers non-ligneux. Il est possible d'y chasser, d'y pêcher, d'y trapper et d'y circuler.

M. Godbout a présenté un tableau montrant les superficies occupées par les aires protégées dans l'Outaouais. Au total, la superficie des aires protégées inscrites au registre plus celle qui est

protégée administrativement, touche 11,6 % du territoire de l'Outaouais toute tenure confondue ou 15,5 % de la superficie totale de la forêt publique. Ces chiffres n'incluent pas le 20 % des bandes riveraines de 20 m soustrait de la superficie productive, les SFI, les îlots de vieillissement, ni la zone tampon de 200 m autour des héronnières.

Le tableau de M. Godbout a été transmis par courriel aux partenaires de la TRGIRTO. Certains participants mentionnent que les informations qui y apparaissent ne sont pas facile à comprendre. Il serait pertinent qu'un portrait global des superficies protégées soit fait en précisant les niveaux de protection qui sont associés à chacun des types de protection. La durée des protections devraient aussi être définies, permanent versus temporaire.

TRGIRTO 202001-3

Sur proposition de M. François saumure, secondée par M. Robin Dufresne, il décidé de demander à la direction de la gestion des forêts du MFFP de produire, pour chaque UA et pour l'ensemble de la forêt publique de l'Outaouais, un portrait :

- des superficies inscrites au registre des aires protégées du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;
- celles qui font l'objet d'une protection administrative dans l'attente d'être inscrites au registre des aires protégées (territoires d'intérêt) et;
- des superficies forestières assujetties à d'autres mesures de protection qui influencent la planification forestière des secteurs d'intervention.

Il est aussi demandé de préciser les objectifs poursuivis par chacune de ces mesures de protection et les modalités qui y sont rattachées.

M. André Fortin se dit surpris qu'un déficit de superficie de RB ait été constaté par le ministère dans l'UA 072-51. Il a participé à l'identification des RB dans cette UA il y a plusieurs années. Tous les critères liés à l'établissement des RB furent vérifiés et respectés.

ACTION : Demander à M. Guillaume Godbout de confirmer la raison qui a entraîné le développement du projet des 5 refuges biologiques. (R. Barrette)

13. Projet PADF

a) Budget 2019-2020 dédié aux projets PADF

Le budget dédié aux projets de la TRGIRTO s'élève à 186 346\$ en 2019-2020. Les trois projets approuvés totalisent des dépenses de 36 919\$. Un montant de 149 428\$ demeurent disponibles pour de nouveaux projets.

b) Localisation, caractérisation et protection des frayères à doré jaune sur 7 lacs stratégiques de la réserve faunique de La Vérendrye, secteur Outaouais et de la ZEC Pontiac (Volet 2020)

Le CERFO a déposé le 29 janvier la soumission de projet intitulée *Localisation, caractérisation et protection des frayères à doré jaune sur 5 lacs stratégiques de la réserve faunique de La Vérendrye, secteur Outaouais*. M. Lussier explique sommairement les objectifs du projet et présente les travaux qui seraient réalisés. Il précise que le projet initial prévoyait effectuer, en plus, l'inventaire dans deux lacs de la Zec Pontiac. Compte tenu de la durée restreinte de la

période de fraie au cours de laquelle des œufs peuvent être repérés et du nombre d'experts disponibles pour couvrir les 5 lacs de la Réserve faunique La Vérendrye, il a été décidé de ne pas inclure les lacs de la Zec Pontiac.

M. Barrette explique que ce projet a été déposé sans que le comité sur l'habitat du poisson ait eu le temps d'en discuter. Il a demandé au CERFO de le déposer maintenant car un dépôt à la prochaine rencontre de la TRGIRTO, qui se tiendra le 19 mars, n'aurait pas laissé suffisamment de temps pour planifier adéquatement les travaux dans l'éventualité où le projet serait approuvé.

TRGIRTO 202001-4

Sur proposition de M. Gérard Desjardins, secondée de M. Pierre Rollin, il est décidé d'approuver la demande d'aide financière pour la réalisation du projet *Localisation, caractérisation et protection des frayères à doré jaune sur 5 lacs stratégiques de la réserve faunique de La Vérendrye, secteur Outaouais* conditionnellement à l'obtention d'une recommandation favorable du comité sur l'habitat du poisson.

14. Divers

a) Départ à la retraite de M. Régent Dugas

M. Dugas annonce qu'il prendra sa retraite à la fin du mois de juin. Il participera donc aux deux prochaines rencontres de la TRGIRTO. Lors de la prochaine rencontre de la TRGIRTO, il faudra élire un nouveau président et un nouveau vice-président pour un mandat de trois ans. Ce choix sera fait par les représentants à la suite de propositions de candidatures parmi les représentants de la TRGIRTO. M. Dugas souhaite que les partenaires réfléchissent à des propositions de candidats d'ici la prochaine rencontre.

M. Desjardins souligne le bon travail accompli par M. Dugas au cours de ces dernières années.

15. Levée de la rencontre

La rencontre se termine à 14 h 45.